L'Abeille de la Nouvelle Orléans—Supplément, 12 Juin, 1884.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. samedi, le 2ème jour de juin, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

POYDRAS ASYLUM—Taxe de 1861, montant à $120 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 63; le dit lot No. 12 mesure 42 pieds de face à la rue Commerce sur 128 pieds de profondeur. Le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Commerce et Poydras.

POYDRAS ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $120 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné lot No. 12 de l'ilet No. 62; le dit lot No. 12 mesure 42 pieds de face à la rue Peters sur 127 pieds de profondeur. Le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Peters et Poydras.

PAYSON, ASA—Taxe de 1881, montant à $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Thalie sur 127 pieds de profondeur.

POELMAN, (HERITIERS) Dr. M—Taxe de 1881, montant à $7 60
Une demie d'un certain lot de de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Euterpe et Franklin, désigné comme une demie du lot No. 6 de l'ilet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

POELMAN, (HERITIERS) Dr. M.—Taxe de 1881, montant à $1 60
Une demie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Euterpe et Franklin, désignée comme une demie du lot No. 6 de l'ilet No. 317; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

PALMES, OLIVER—Taxe de 1881, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Erato, Camp et Thalie, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 186; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur 125 pieds de profondeur.

PALMER, J. F. et Mme J. T. ELLIS et P. F. RENDON—Taxe de 1881, montant à $1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St. Patrick, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 21, 22 et 23 de l'ilet No. 830; le dit lot No. 21 mesure 60 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 75 pieds; le lot No. 22 mesure 42 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 47 pieds; le dit lot No. 23 mesure 65 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 47 pieds.

POSEY, Dr. JOHN LEONARD—Taxe de 1881, montant à 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Polymnia, Baronne et Carondelet, désigné comme une portion de l'ilet No. 245; la dite portion de terre mesure 27 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 1 pied.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $336 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Tchoupitoulas, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 129; le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 139 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Poydras.

PHILLIPS, Suc. DANIEL Jr.—Taxe de 1881, montant à $72 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 404; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds.

PINLA, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 468; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 81 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $42 0
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots Nos. 1 à 4 inclusivement de l'ilet No. 217; les dits lots Nos. 1 à 4 inclusivement mesurent 109 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 106 pieds.

PASTEUR, MARY L.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julie, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 274; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Girod sur 65 pieds de profondeur.

PRATS, V.—Taxe de 1881, montant à $15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Howard, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'ilet No. 346; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; les lots Nos. 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur. Le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Liberté et Cypres.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $27 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots A et No. 17 de l'ilet No. 217; le dit lot A mesure 52 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face de la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot A forme l'encoignure des rues Carondelet et Julie.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $24 00
Deux certains lots de terre et un certain passage, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots B et C et le passage de l'ilet No. 217; les dits lots B et C mesurent 107 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 100 pieds; et le passage mesure 19 pieds de face sur une profondeur de 341 pieds.

PEREVIA, ANTONIO—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Baudin et Banks, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No 654; le dit lot No. 15 mesure 35 pieds de face à la rue Baudin sur une profondeur de [illegible] pieds.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 217; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds.

PARHAM, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Lafafayette et Poydras, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 444; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds.

POELMAN, ELLEN, femme de J. DANIEL SCHEHR—Taxe de 1881, montant à $1 60
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Génois, Banks et Palmyre, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 21, 22, 23 et 24 de l'ilet No. 706; le lot No. 1 mesure 34 pieds de face à la rue Génois sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent, chaque, 34 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 7 et 8 mesurent, chaque, 34 pieds de face à la rue Clark sur 190 pieds de profondeur; les lots Nos. 9, 10, 11 et 12 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Clark sur 138 pieds de profondeur; les lots Nos. 21, 22, 23 et 24 mesurent, chaque, 22 pieds de face à la rue Génois sur 138 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Génois et Palmyre; le lot No. 7 forme l'encoignure des rues Clark et Palmyre.

PRUDHOMME, T.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Scott, Pierce, Nouveau Canal et Gravier, désignée comme une portion de l'ilet No. 747; la dite portion de terre mesure 324 pieds de face aux rues Scott, Pierce et Gravier sur 143 et 77 pieds de profondeur.

PAVAGEAU, R.—Taxe de 1881, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 63 pieds de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur.

PAVAGEAU, R.—Taxe de 1881, montant à 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido, et Poydras, désignés comme lots Nos. 36, 37 et 38 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 36, 37 et 38 mesurent 58½ pieds de face à la rue Broad sur 285 pieds de profondeur.

PHILIPS SUC. DANIELS—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 298; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur 128 pieds de profondeur.

PARHAM, WM.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 518; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 132 pieds de profondeur.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 217; le dit lot No. 7 mesure 27 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 160 pieds.

RIDDELL, JEFFERSON, Dr.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 226; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Baronne sur [illegible] pieds de profondeur.

RIDDELL, Mme MARY A.—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Canal et Commune, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 267; le dit lot No. 11 mesure 23 pieds de face à la rue Remparts sur 124 pieds de profondeur.

ROBERTSON, A. SIDNEY—Taxe de 1881, montant à $12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Robin et St. Tringle, désignée comme une portion de l'ilet No. 13 A.

RUTH, ADAM—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Polymnia, St. Charles, Carondelet et Euterpe, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 208; le dit lot No. 8 mesure 25 pieds de face à la rue St. Charles sur 113 pieds de profondeur.

RIGHTOR, Mme N. H.—Taxe de 1881, montant à $19 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 53, les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 57 pieds, le lot No. 26 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et North Market.

ROGERS WYNNE—Taxe de 1881, montant à 30c
La moitié indivise d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le [illegible] district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, [illegible] et Aglaé, désignée comme moitié indivise de l'ilet No. 640.

ROGERS, WYNNE—Taxe de 1881, montant à 15c
Le quart indivis d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Venus, Salcedo et Aglaé, désigné comme le quart indivis de l'ilet No. 641.

REED, JAMES—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 518, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Lafayette sur 75 pieds de profondeur.

REIS, Mme LENA—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 307; le dit lot No. 17 mesure 23 pieds de face à la rue Franklin sur 42 pieds de profondeur.

RICHARDSON, MOORE et SMITH—Taxe de 1881, montant à $10 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 308; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Lafayette sur 115 pieds de profondeur.

RICHARD, AUGUSTUS—Taxe de 1881, montant à $24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Calliope, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 214, le dit lot No. 8 mesure 36 pieds de face à la rue St. Charles sur 116 pieds de profondeur.

ROGERS, WYNN—Taxe de 1881, montant à 15c
Un seizième portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Vénus, Génois et Euphrosine, désigné comme un seizième de l'ilet No. 688.

ROGERS, WYNNE—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Gasquet et Commune, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 371; le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face à la rue Commune sur 111 et 108 pieds de profondeur.

STOCKMEYER, EDOUARD F. ET CO.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Calliope, Gaiennie, Pilié et Nouvelle, dé[illegible]

Ste ANNE ASILE—Taxe de 1881, montant à $48 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Front, Water et Robin, triangle, désigné comme l'ilet No. 12 A; le dit triangle mesure 92 par 100 pieds de profondeur.

Ste ANNE ASILE—Taxe de 1881, montant à $300 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Robin, Peters, Race et Front, désigné comme l'ilet No. 32; le dit ilet No. 32 mesure 354 pieds de face sur une profondeur de 239 pieds.

ASILE des GARÇONS ORPHELINS—Taxe de 1881, montant à $81 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situe dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 9 à 14 inclusivement de l'ilet No. 43; les dits lots Nos. 9 à 14 mesurent 145 pieds et 4 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 104 pieds et 4 pouces.

SHIELDS, THOS.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Robin, Race et Chippewa, désignée comme une portion de l'ilet No. 96, la dite portion de terre mesure 88 et 110 pieds de face à la rue Race sur une profondeur de 130 et 147 pieds.

SCHWARTZ, JNO. M.—Taxe de 1881, montant à $36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Melpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 142; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

RAYTER, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 554, le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur 106 pieds de profondeur.

On said day of sale I will sell such portion of each of said specific property as each debtor will point out, and in case the debtor shall not point out sufficient property, I will at once, and without further delay, sell the least quantity of said specific property of any debtor, which any bidder will buy for the amount of the taxes, interest and costs due by said debtor. The sale will be without appraisement, for cash, in legal tender money of the United States, and the property sold shall be redeemable, at any time for the space of one year, by paying the price given with twenty per cent and costs added.

JAS. D. HOUSTON,
State Tax Collector, Upper District, Parish of Orleans, office No. 24 Union street.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le samedi, 21ème jour de juin A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année et la propriété foncière, assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

SCHULE, SUC. D'AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Remparts, Thalie et Melpomène, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 287; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Bassin, sur une profondeur de 97 pieds.

SMITH, Vve JACQUES C—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Liberté, Terpsichore et Howard, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 352; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 69 pieds de profondeur.

SULLIMAN, SUC. DE WM.—Taxe de 1881, montant à $36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 220, le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Poydras sur 100 pieds de profondeur.

SMITH, JOHN—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Napoléon, Alexandre, Baudin et Banks, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 798.

SCHOEFSSALL, PETER—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 9, le dit lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue St. Joseph sur 58 pieds de profondeur. Le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues St. Joseph et North Market.

SCHACKELFORD, CHAS. C.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 445; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Claiborne sur [illegible] pieds de profondeur.

SHACKELFORD, CHAS. C—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 445; le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 131 pieds.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 270; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 45 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 64 pieds.

STE. MARIE (ASILE CATHOLIQUE DES ORPHELINS DE)—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Carondelet, Baronne, Union et Perdido, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 229, le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds.

SCHWARTZ, MOSES—Taxe de 1881, montant à $144 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Julie et Girod, désignés comme les lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No. 162; les dits lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 mesurent 150 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 170 pieds.

SOCIETE DE LA BIBLE DU SUD OUEST—Taxe de 1881, montant à $90 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste. Marie, Girod et Julie, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 179, le dit lot No. 14 mesure 27 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 140 pieds.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 425; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 113 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Nouveau Canal et Clara.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 425; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 115 pieds.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Erato, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 425, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 119 pieds.

SMITH, M. J. et Cie—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Canal Neuf, Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 425; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Canal Neuf sur une profondeur de 134 pieds; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Canal Neuf et Willow.

SLIDELL, ALFRED, et als—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Vénus, Broad et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. [illegible]

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lopez, Aglaé, Rendon et Vénus, désigné comme l'ilet No. 669.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Hagan et les rues Aglaé, Rendon et Vénus, designé comme l'ilet No. 672.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Aglaé, Rendon, Chemin Coquillé et l'avenue Hagan, désigné comme l'ilet No 674.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Aglaé, Génois et Chemin Coquillé, désigné comme l'ilet No. 700.

SCHANTZ, GEO.—Taxe de 1881, montant à 15c
Une certaine portion d'un ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Aglaé, St. Peters et Chemin Coquillé, désigné comme une portion de l'ilet triangulaire No. 703.

SCHACKELFORD, CHAS. C.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 445; le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 132 pieds de profondeur.

SLIDELL, JOHN (HERITIERS)—Taxe de 1881, montant à $1 80
Une demie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cortez, Scott, Canal Neuf et Gravier, désigné comme une demie de l'ilet No. 740; la dite demie de l'ilet No. 740 mesure 324 pieds de face aux rues Gravier, Cortez et Scott sur 154 et 219 pieds de profondeur.

SULLIVAN, PATRICK No. 8—Taxe de 1881, montant à $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupre, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos. 8 et 10 de l'ilet No. 614; les dits lots Nos. 8 et 10 mesurent 66 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Perdido et Dupre.

SOCIETE DES FILLES DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL—Taxe de 1881, montant à $120 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désignés comme les lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. 62, les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 68 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds.

SMITH, SUC. CHAS.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Magasins et Girod, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 125, le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Girod sur 114 pieds de profondeur.

TISSOT, A. L. et Mme E. STAPLETON—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julie et St. Joseph, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 235, le dit lot No. 21 mesure 23 pieds de face à la rue Baronne sur 94 pieds de profondeur.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à 60c
Trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Clio, Broad et Calliope, désigné comme trois-quarts de l'ilet No. 592.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à 30c
Une certaine portion de de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Clio, White et Calliope, désignée comme une demie de 6 lots de l'ilet No. 595.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Calliope, White et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 596.

SCHANTZ, GEO.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Venus, Lopez et Aglaé, désigné comme l'ilet No. 648.

STEWART, GEO.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Calliope, Camp et Gaiennie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 157, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 128 pieds.

SHILLING, HERMAN T.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds.

THOMAS, Mme JNO. G.—Taxe de 1881, montant à $15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Gasquet et Palmyre, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'ilet No. 437; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 50 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds.

THOMAS, JNO. et R. R. BALL—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 615; le dit lot No. 23 mesure 28 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

THEROUNANE, EMILE A. A.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Girod et Lafayette, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. 60; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Commerce sur 89 pieds de profondeur.

TALAMON, A. et E. de VALMONT—Taxe de 1881, montant à $24 00
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Perdido et Union, désignée comme moitié du lot No. 4 de l'ilet No. 263; la dite moitié du lot No. 4 mesure 26 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 111 et 121 pieds.

TEITENBERG, Mme M.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 340; le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 106 pieds.

THURM, ROBERT—Taxe de 1881, montant à $4 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. James, St. Thomas, Religieuse et Félicité, désignée comme une portion de l'ilet No. 87; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue St. James sur 120 pieds de profondeur.

TRACEY, Mme ELIZA—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Melpomène, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 115; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Melpomène sur 100 pieds de profondeur.

TAYLOR, JOHN McDONALD—Taxe de 1881, montant à $15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, désignés comme lots Nos 19 et 20 de l'ilet No. 220, le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue Clio sur 90 pieds de profondeur, l'arrière du lot No. 20 mesure 35 pieds de face à la rue Clio sur 20 pieds de profondeur.

UNION BAND ASSOCIATION No. 1.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 343; le dit lot No. 6 mesure 54 pieds de face à la rue Liberté sur 107 pieds de profondeur.

UNION SONS' RELIEF ASSOCIATION—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 333, le dit lot No. 3 mesure 52 pieds de face à la rue Perdido sur 84 pieds de profondeur.

VINCENT, EDWARD—Taxe de 1881, montant à $36 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Terpsichore et Baronne, désignée comme une portion de l'ilet No. 245, la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

VANHOUTON, Mme CORNELIUS, L.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Erato sur 128 pieds de profondeur.

VINCENT NICHOLAS, V.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 2 mesure 19 pieds de face à la rue Commerce sur 89 pieds de profondeur.

WINTZ, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 552, le dit lot No. 11 mesure 22 pieds de face à la rue Tonti sur 147 pieds de profondeur.

WARD, JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Delord, Perle et Calliope, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 49; le dit lot No. 26 mesure 29 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 84 pieds.

WARD, JOHN—Taxe de 1881, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Delord, Perle et Calliope, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 49; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 104 pieds.

WILSON, SUC. ELLEN—Taxe de 1881 montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Gasquet et Commune, désigné comme lot No. 13 dans l'ilet No. 368, le dit lot No. 13 mesure 29 pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 120 pieds.

WRIGHT, A. J. & Co.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 432, le dit lot No. 20 mesure 27 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

WASHINGTON, Wm.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 615, le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 144 pieds.

WOOD, JAMES—Taxe de 1881, montant à $66 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Magasins, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 127, le dit lot No. 2 mesure 63 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 172 pieds.

WARD, ELIZA, No. 1—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Terpsichore, Melpomène et Franklin, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 316, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Bassin et Terpsichore.

WHEELAN, JAMES—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Race, St. Thomas, Annonciation et Gaiennie, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 71; le dit lot No. 27 mesure 25 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 116 pieds.

WIRTH, FRANK G.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julie et St. Joseph, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 235; le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 100 pieds.

WEST, BENJAMIN J.—Taxe de 1881, montant à $66 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Girod et Lafayette, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 163; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 43 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 71 pieds.

WEST, BENJAMIN J.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Girod et Lafayette, désigné comme le lot No. 26 de l'ilet No. 163; le dit lot No. 26 mesure 28 pieds de face à la rue Girod sur 120 pieds de profondeur.

WINTZ, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à $36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 562; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 60 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 135 pieds.

WATTS, Vve ED.—Taxe de 1881, montant à $7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Race, Religieuse et Orange, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 80, le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 126 pieds.

WINCHILL, Mlle MORRIS A.—Taxe de 1881, montant à $31 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orange, Magasins, Race et Camp désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 150, le dit lot No 17 mesure 22 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.

WAGNER, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Euphrosine, Liberté et Pensacola Landing, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 227, le dit lot No. 5 mesure 20 pieds de face à la rue Pensacola Landing sur une profondeur de 150 pieds.

YOUNGER, JOHN—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 445; le dit lot No. 1 mesure 77 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Julie et Claiborne.

ZACHARIE, JAMES S.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 de l'ilet No. 832, le dit lot No. 11 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 269 pieds, le lot No. 12 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 250 pieds, le lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 172 pieds, le lot No. 14 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 154 pieds, le lot No. 15 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 131 pieds, le lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 112 pieds, le lot No. 17 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 90 pieds, le lot No. 18 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 81 pieds, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues St. Patrick et Gasquet.

ZACHARIE, JAMES S.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Banks, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5, [illegible] et 17 A de l'ilet No. 722, les dits lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de 120 pieds, les lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de [illegible]; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Banks et Broad.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée de n'importe quel débiteur à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans Bureau No. 24 rue Union.

Vente pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de levant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le 5ème jour de juillet, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

FRASIOUR, EDW.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Elmire, Vertu et Force, désigné comme l'ilet No. 1230, le dit ilet No. 1230 mesure 215 pieds de face sur 257 pieds de profondeur.

FRASTOUR, EDW.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Washington, Vertu et Force, désigné comme l'ilet No 1231; le dit ilet No. 1231 mesure 147 pieds de face sur 341 pieds de profondeur.

FRASTOUR, EDW.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendance, Pauline, Vertu et Force, designé comme l'ilet No. 1232; le dit ilet mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 95 pieds.

FREDERICK, F. CELESTIN et JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 687, le dit lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 110 pieds.

FERRIER, ALBERT—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. Bernard, Nouvelle Orléans et Solidelle, désigné comme lot No. 9 l'ilet No. 680, le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Joséphine sur 117 pieds de profondeur.

FREDERICK JNO. NO. 2—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Magistrat et Vertue, désigné comme un lot de l'ilet No. 1334; le dit lot mesure 45 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 90 pieds de profondeur.

FREY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Hope, Union et Loi, désigné comme un lot de l'ilet No. 1409; le dit lot mesure 128 pieds de face sur une profondeur de 128 pieds.

FERNANDEZ, ED.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Marigny et Industrie, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'ilet No. 1368, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 125 pieds.

ASILE DES ORPHELINES—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, sur les Champs-Elysées et la rue Columbia.

FERNANDEZ, JOS.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Génie, [illegible], Mandeville et Célestine, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1022.

FLERY, HYPTE—Taxe de 1881, montant à 60c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans à Milneburg sur la rue Marigny, désignés comme 12 lots mesurant 120 pieds de face sur 360 pieds de profondeur.

FERRAND, PIERRE—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Gamory, St. Claude et Marais, désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet No. [illegible] mesure 114 pieds de face sur une profondeur de 237 pieds.

FERRIN, Vve CELESTINE F.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Elmire, Couvent, Urquhart et Villeré, désigné comme l'ilet No. 341, le dit ilet No. 341 mesure 120 pieds de face sur une profondeur de 341 pieds.

FERRANT, BAPTISTE—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Robertson, Louisa, Clouet et Villeré désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 804, le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 179 pieds.

FEORE, A.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pierre, St. Ferdinand, Solidelle et Joséphine, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 119 pieds.

FEORE, A.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Pierre, Solidelle et Joséphine, désigné comme un lot de l'ilet No. 671; le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 119 pieds de profondeur.

FEISS, JACOB—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Célestine, Union et Génie, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 1026, le dit lot No. 19 mesure 61 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 102 pieds, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Français et Célestine.

FREDELAINE, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Force, Français, Union et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1266, le dit ilet mesure 180 pieds de face sur une profondeur de 177 pieds.

FERNANDEZ, WM.—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hancock, [illegible], Bolivar, désigné comme [illegible], le dit ilet No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 110 pieds.

FERNANDEZ, Vve MARIE—Taxe de 1881, montant à 6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Délery, Tricou, [illegible] et Hancock, désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet mesure 216 pieds de face sur 336 pieds de profondeur.

FIX, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Robertson et Claiborne désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 635, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 110 pieds.

FIX, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Antoine, Antonia et Claiborne, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 752, le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 64 pieds.

FIX, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Antoine, Antonia et Claiborne, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 752, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Prosper sur 60 pieds de profondeur.

FIX, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $34 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Decatur et Chartres, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 2 mesure 70 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 117 pieds.

FIX, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Champs Elysées, Marigny et Chartres, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 24 mesure 27 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 70 pieds.

FIX, LOUIS—Taxe de 1881 montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Arts, Urquhart et Villeré désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 517, le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de 120 pieds.

FINKMAN, JACOB—Taxe de 1881, montant à 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les Chemin Gentilly sur une profondeur au lac.

FILLEUL, ED.—Taxe de 1881, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, désignés comme deux lots de l'ilet No. 1022.

FILLEUL, ED.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné les rues Elmire, Désiré, Villeré et Robertson, désignés comme sept lots de l'ilet No. 601.

FRIDING, NICHOLAS—Taxe de 1881, montant à $2 40
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par la rue Champs Elysées, le chemin Gentilly, les rues Marigny et Mandeville, désignés comme les ilets Nos. 2391 et 1995.

VILLAUDEAU, J. J. B.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Villeré, Elmire et Urquhart, désignés comme six lots de l'ilet No. [illegible], les dits six lots mesurent 186 pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de 120 pieds. Les dits six lots forment l'encoignure des rues Désiré et Villeré.

FISHER, BERNARD—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Villeré, Congrès et Urquhart désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 529, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 90 pieds de profondeur.

FITZPATRICK, JAMES—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gordon, Monroe, Prosper et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 821, le dit ilet No. 821 mesure 312 pieds de face sur une profondeur de 336 pieds.

FITZPATRICK, JAMES—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Hancock, Joséphine et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 853.

FILMAN, Mme DAVID—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Désiré, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 637, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 126 pieds.

FOUCHER, Mlle MARIA—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Loi et Magistrat, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1377, le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 128 pieds.

FLORANCE, JACOB P.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 780, le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 116 pieds.

FORTIER, Vve H.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Columbus, Kerlerec et Derbigny, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 762, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

FROS, BLAIZE—Taxe 1881, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Vertu et Magistrat, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 1330, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

FORNEY, Mme M. C.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Broad, Onzaga, D'Abadie et l'Allée Rousselin, désigné comme un lot de l'ilet No. 1389, le dit lot mesure 58 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 105 pieds.

FORTIN, MARIE A.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, la rue Esplanade, le Chemin Gentilly et la rue Lépage, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1524 et 1529; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la Route St. Jean sur 114 pieds de profondeur.

FONDAL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à ....$6 —
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, la rue Esplanade, le Chemin Gentilly et la rue Lepage, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No 1524 et 1529, le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 128 pieds.

FOWLER, DAVID H.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Esplanade faisant face au Bayou St. Jean, désigné comme lot No 5, le dit lot No 5 mesure 80 pieds de face sur une profondeur de 167 pieds.

FOUCHEY, PAUL—Taxe de 1881, montant à 60c
Une demie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Manuel et Beauregard, désignée comme une demie de l'ilet No. 2512.

FOUCHER, SUC. VICTOR—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la partie d'en bas de Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. —, le dit lot No. 27 mesure 80 pieds de face sur une profondeur 300 pieds.

FOUCHER, SUC. VIC.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la partie d'en bas de Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. —, le dit lot No. 28 mesure 180 pieds de face sur 540 pieds de profondeur.

FOUCHE, GEORGE—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Remparts et St. Claude désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 370 le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue Espagne sur 96 pieds de profondeur.

FOUCHE, NELSON—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Remparts et St. Claude désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. ——, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Espagne sur 130 pieds de profondeur.

FORTIER, OMER—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Washington, Espagne et Robertson, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 643, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face sur 166 pieds de profondeur.

FORSTALL, CHAS. E.—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Peintres, Franklin, Magistrat et Loi, désigné comme un lot de l'ilet No. 1386.

FOX, JAMES—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deers, Hunters, Florida Walk et Loi, désigné comme un lot de terre de l'ilet No. 1488.

FOULON, CHAS. V.—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Deers, Lafayette, Magistrat et Loi, désigné comme l'ilet No. 1361.

FLOGG, JOSEPHINE—Taxe de 1881, montant à 3c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Magistrat et Loi, désigné comme un lot de l'ilet No. 1382.

FORESTIER, Mme et G. VILLERE—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montegut, St. Claude, Clouet et Remparts, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 363, le dit lot No. 13 mesure 96 pieds de face à la rue Montegut sur une profondeur de 110 pieds, le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Montegut et St. Claude.

FOUTAN, PIERRE—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Flood, Caffin Lane, Marais et Urquhart, désigné comme l'ilet No. 455.

FOSDICK, G. A.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Claiborne et Prosper, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 739, les dits 11 lots mesurent 344 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 95 pieds.

FOURAT, V. E.—Taxe de 1881, montant à 6c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Délery, Hancock, Bolivar et Foy, désigné comme deux ilets Nos. 2507 et 2508.

FUCHS, Mme H.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Galvez, Kerlerec et Miro, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 1042, le dit lot No. 1 mesure 88 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 190 pieds, le dit lot No. 2 mesure 163 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Esplanade et Galvez.